



TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ÉLIGIBLES À L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO

RÉALISATION D'UNE OU PLUSIEURS ACTIONS – MÉTROPOLE

« FORMULAIRE TYPE COPROPRIÉTÉS – FACTURES »

APPLICABLE AUX OFFRES DE PRÊTS ÉMISES ENTRE LE 1^{ER} MARS ET LE 30 JUIN 2019

CADRE A – Données relatives à la copropriété, au(x) bâtiment(s) et aux travaux À remplir par le syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires

Adresse de réalisation des travaux :

- Numéro(s) ou nom(s) du (des) bâtiment(s) concerné(s) par le prêt : _____
- N° _____ Voie _____
- Code postal _____ Ville _____

Copropriété :

- Nom de la copropriété : _____
- Nombre de bâtiments ayant fait l'objet de travaux financés par le prêt : _____
- Nature des parties ayant fait l'objet des travaux : parties communes
 parties privatives faisant l'objet de travaux d'intérêt collectif
- Date d'émission du projet de contrat de prêt : __ / __ / ____

Caractéristiques des travaux

	<input type="checkbox"/> Réalisation d'une seule action	<input type="checkbox"/> Bouquet de 2 actions	<input type="checkbox"/> Bouquet de 3 actions ou plus
Montant plafond correspondant :	10 000 €	20 000 €	30 000 €

Plafond réglementaire du montant de prêt au vu des caractéristiques des travaux renseignés

- 1) Nombre de logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt : = _____
- 2) Montant maximal de prêt au vu des caractéristiques des travaux renseignés en € = _____
Ce montant est égal au (montant plafond) figurant dans le tableau supra x (1).

Montant total des travaux et frais éligibles

- 3) Montant total des travaux d'amélioration de la performance énergétique incluant les éventuels travaux induits et additionnels associés figurant dans le cadre B en € TTC = _____
Ce montant total est égal à la somme des coûts totaux correspondants (remplis par l'entreprise), figurant dans le cadre B.
- 4) Montant total des frais (étude, architecte, géomètre, assurance, maîtrise d'œuvre) en € TTC = _____

Montant total des travaux et frais éligibles revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt

- 5) Montant total des travaux d'amélioration de la performance énergétique incluant les éventuels travaux induits et additionnels associés figurant dans le cadre B et revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt en € TTC = _____
Ce montant est égal à la somme des coûts (remplis par le syndic) revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt figurant dans le cadre B.
- 6) Montant total des frais éligibles revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt en € TTC = _____
- 7) Montant total revenant aux logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt en € TTC = _____
Ce montant est égal à (5) + (6).

Montant de prêt accordé

- 8) Montant total en € TTC des subventions reçues ou à recevoir revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt : subvention de l'Anah, subvention d'une collectivité, autre = _____
Ce montant peut être déduit ou non du montant à financer.
- 9) Montant de prêt accordé en € = _____

Demande accompagnée :

- de ___ factures pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique, travaux induits et additionnels associés distinguant le cas échéant les travaux non éligibles à l'éco-PTZ ;
- de ___ factures pour les frais

Engagements du syndic représentant le syndicat des copropriétaires

Je soussigné,, agissant le cas échéant au nom de la société, syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires susmentionné, emprunteur :

certifie sur l'honneur avoir informé l'ensemble des copropriétaires que la souscription de l'éco-prêt à taux zéro n'était possible que par des copropriétaires dont les logements :

- sont utilisés en tant que résidence principale ou destinés à l'être dans un délai de six mois à compter de la remise du présent formulaire ;
- n'ont pas déjà fait l'objet d'un éco-prêt à taux zéro à titre individuel.

Je certifie sur l'honneur que, à ma connaissance, ces conditions sont respectées en ce qui concerne les copropriétaires participant au prêt ;

certifie sur l'honneur que, en vertu de l'article 26-4 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis, le montant de l'emprunt afférant à chacun des copropriétaires est inférieur ou égal à sa quote-part des dépenses éligibles à l'éco-prêt à taux zéro ;

certifie sur l'honneur que

- à ma connaissance, le(s) bâtiment(s) n'a (ont) bénéficié que d'un éco-prêt à taux zéro attribué au syndicat des copropriétaires ;
- les frais mentionnés au cadre A respectent les critères d'éligibilité de l'éco-prêt à taux zéro en vigueur à la date de l'émission du projet de contrat ;
- les montants des travaux d'amélioration de la performance énergétique, éventuels travaux induits et travaux additionnels associés et autres frais éligibles attestés par mes soins sont bien la quote-part des seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt.

certifie sur l'honneur que les travaux du présent formulaire ont été effectivement réalisés ;

reconnais avoir été informé des modalités de régularisation dans le cas où le syndicat des copropriétaires aurait bénéficié d'un éco-prêt d'un montant supérieur au montant auquel il avait droit ;

certifie que l'ensemble des renseignements du présent formulaire est exact.

Fait à _____ le _____

Signature ou visa et cachet

Date de remise ___ / ___ / ____

(cachet de l'établissement)

CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt – « Formulaire type copropriétés-Factures » applicable aux offres de prêts émises entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2019
À faire remplir aux professionnels par le syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires

À remplir par les entreprises réalisant les travaux.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements, appareils, matériaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVU0903668A. Le présent formulaire mentionne, pour mémoire, les principaux critères de performance requis. Il est donc indispensable que l'entreprise vérifie si les équipements, appareils, matériaux concernés répondent complètement aux exigences fixées dans l'arrêté précité.

L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. Elle certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique, aux éventuels travaux additionnels et travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié.

Isolation thermique performante des toitures

Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = _____ € TTC (A remplir par le syndic)

A remplir par l'entreprise

Coût total des travaux pour l'ensemble de la copropriété, incluant les éventuels travaux induits associés * = _____ € TTC

	Pour information, critères techniques associés * :	
<input type="checkbox"/> Isolation en plancher de combles perdus	R _{additionnelle} = (m ² .K)/W	≥ 7
<input type="checkbox"/> Isolation en rampants de toiture et plafonds de combles	R _{additionnelle} = (m ² .K)/W	≥ 6
<input type="checkbox"/> Isolation de toiture terrasse	R _{additionnelle} = (m ² .K)/W	≥ 4,5

Nom du signataire : _____

Nom de l'entreprise : _____

N° SIRET : _____

Fait à _____ le _____ Nombre de factures jointes :

Signature

Tampon

Isolation thermique performante des murs donnant sur l'extérieur

Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = _____ € TTC (A remplir par le syndic)

A remplir par l'entreprise

Coût total des travaux pour l'ensemble de la copropriété, incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés * = _____ € TTC

	Pour information, critères techniques associés * :	
<input type="checkbox"/> Isolation des murs	R _{additionnelle} = (m ² .K)/W	≥ 3,7

Le cas échéant, travaux additionnels finançables associés à cette action :

Isolation des planchers bas sur sous-sol, vide sanitaire ou passage ouvert, vérifiant le critère technique suivant : R ≥ 3 m².K/W

Nom du signataire : _____

Nom de l'entreprise : _____

N° SIRET : _____

Fait à _____ le _____ Nombre de factures jointes :

Signature

Tampon

Adresse de réalisation des travaux : _____

* Seuls la catégorie de travaux et le coût total éligible indiqués par l'entreprise font foi.

CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt – « Formulaire type copropriétés-Factures » applicable aux offres de prêts émises entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2019

À faire remplir aux professionnels par le syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires

À remplir par les entreprises réalisant les travaux.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements, appareils, matériaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVU0903668A. Le présent formulaire mentionne, pour mémoire, les principaux critères de performance requis. Il est donc indispensable que l'entreprise vérifie si les équipements, appareils, matériaux concernés répondent complètement aux exigences fixées dans l'arrêté précité.

L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. Elle certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique, aux éventuels travaux additionnels et travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié.

Isolation thermique performante des parois vitrées

Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = _____ € TTC (A remplir par le syndic)

A remplir par l'entreprise

Coût total des travaux pour l'ensemble de la copropriété, incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés *
= _____ € TTC

	Pour information, critères techniques associés * :	
<input type="checkbox"/> Remplacement de fenêtres ou de portes-fenêtres	U _w = W/(m ² .K)	≤ 1,3
	Et S _w =	≥ 0,3
<input type="checkbox"/> Remplacement de fenêtres en toiture	U _w = W/(m ² .K)	≤ 1,7
	Et S _w =	≥ 0,36
<input type="checkbox"/> Pose ou remplacement d'une seconde fenêtre à double vitrage devant une fenêtre existante (doubles fenêtres)	U _w = W/(m ² .K)	≤ 1,5
	Et S _w =	≥ 0,36
<input type="checkbox"/> Pose ou remplacement d'une seconde fenêtre à double vitrage devant une fenêtre existante (doubles fenêtres)	U _w = W/(m ² .K)	≤ 1,8
	Et S _w =	≥ 0,32

Le cas échéant, travaux additionnels finançables associés à cette action :

Pose de portes d'entrée donnant sur l'extérieur vérifiant le critère technique suivant : U_d ≤ 1,7 W/m².K

Pose de volets isolants vérifiant le critère technique suivant : R > 0,22 m²K/W

Nom du signataire : _____

Nom de l'entreprise : _____

N° SIRET : _____

Fait à _____ le _____ Nombre de factures jointes :

Signature _____ Tampon _____

Adresse de réalisation des travaux : _____

* Seuls la catégorie de travaux et le coût total éligible indiqués par l'entreprise font foi.

CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt – « Formulaire type copropriétés-Factures » applicable aux offres de prêts émises entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2019

À faire remplir aux professionnels par le syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires

À remplir par les entreprises réalisant les travaux.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements, appareils, matériaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVU0903668A. Le présent formulaire mentionne, pour mémoire, les principaux critères de performance requis. Il est donc indispensable que l'entreprise vérifie si les équipements, appareils, matériaux concernés répondent complètement aux exigences fixées dans l'arrêté précité.

L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. Elle certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique, aux éventuels travaux additionnels et travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié.

Systèmes de chauffage, le cas échéant associés à des systèmes de ventilation économiques et performants, ou de production d'eau chaude sanitaire performants

Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = _____ € TTC (A remplir par le syndic)

A remplir par l'entreprise

Coût total des travaux pour l'ensemble de la copropriété, incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés * = _____ € TTC

		Pour information, critères techniques associés * :	
<input type="checkbox"/> Pose d'une chaudière très haute performance énergétique, à l'exception de celle utilisant le fioul comme source d'énergie, avec programmeur de chauffage	Si puissance ≤ 70kW, Efficacité énergétique saisonnière (Etas) (%) =	≥ 92	
	Si puissance > 70kW, Efficacité utile (%) =	≥ 87 mesurée à 100% de la puissance thermique nominale et ≥ 95.5 mesurée à 30% de la puissance thermique nominale	
<input type="checkbox"/> Ou bien pose d'une chaudière micro-cogénération gaz de puissance de production électrique ≤ 3 kV-ampères avec programmeur de chauffage			
<input type="checkbox"/> Ou bien pose d'une pompe à chaleur, pour le chauffage ou le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire, de type air/eau avec programmeur de chauffage	Efficacité énergétique saisonnière (%) = ...	≥ 126 si basse température	
<input type="checkbox"/> Ou bien pose d'une pompe à chaleur, pour le chauffage ou le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire, de type géothermiques eau/eau, sol/eau et sol/sol, avec programmeur de chauffage	Efficacité énergétique saisonnière (%) = ...	≥ 111 si moyenne et haute température	
<input type="checkbox"/> Ou bien pose d'équipements de raccordement, ou au titre des droits et frais de raccordement, à un réseau de chaleur ou de récupération			

Le cas échéant, travaux additionnels finançables associés à cette action :

- Travaux de calorifugeage de l'installation de production ou de distribution de chauffage ou d'eau chaude sanitaire de classe ≥ à 3
- Appareils de régulation et de programmation du chauffage
- Équipements d'individualisation des frais de chauffage ou d'eau chaude sanitaire

Nom du signataire : _____

Nom de l'entreprise : _____

N° SIRET : _____

Fait à _____ le _____

Nombre de factures jointes :

Signature _____ Tampon _____

Adresse de réalisation des travaux : _____

* Seuls la catégorie de travaux et le coût total éligible indiqués par l'entreprise font foi.

CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt – « Formulaire type copropriétés-Factures » applicable aux offres de prêts émises entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2019
À faire remplir aux professionnels par le syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires

À remplir par les entreprises réalisant les travaux.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements, appareils, matériaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVU0903668A. Le présent formulaire mentionne, pour mémoire, les principaux critères de performance requis. Il est donc indispensable que l'entreprise vérifie si les équipements, appareils, matériaux concernés répondent complètement aux exigences fixées dans l'arrêté précité.

L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. Elle certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique, aux éventuels travaux additionnels et travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié.

Équipements de chauffage utilisant une source d'énergie renouvelable

Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = _____ € TTC (A remplir par le syndic)

A remplir par l'entreprise

Coût total des travaux pour l'ensemble de la copropriété, incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés * = _____ € TTC

Four information, critères techniques associés * :

Pose de chaudière(s) bois respectant les seuils de rendement énergétique et d'émissions de polluants de la classe 5 de la norme NF EN 303.5 et de puissance < 300 kW avec programmateur de chauffage

<input type="checkbox"/> Pose de système(s) de chauffage par poêles bois, foyers fermés, inserts de cheminées intérieures ou cuisinières utilisées comme mode de chauffage	Rendement η = %	$\geq 70\%$
	et Taux d'émission de CO = %	$\leq 0,3\%$
	et Indice de performance environnementale I = et Emission de particules PM = (mg/Nm ³)	≤ 1 ≤ 90

Pose d'équipement(s) de chauffage fonctionnant à l'énergie hydraulique

<input type="checkbox"/> Pose d'équipement(s) de chauffage fonctionnant à l'énergie solaire, avec capteurs certifiés CSTBat ou SolarKeymark ou équivalent	Efficacité énergétique saisonnière (%) =	≥ 90
---	--	-----------

Les cas échéants, travaux additionnels finançables associés à cette action :

Travaux de calorifugeage de l'installation de production ou de distribution de chauffage de classe ≥ 3

Appareils de régulation et de programmation du chauffage

Équipements d'individualisation des frais de chauffage ou d'eau chaude sanitaire

Nom du signataire : _____

Nom de l'entreprise : _____

N° SIRET : _____

Fait à _____ le _____ Nombre de factures jointes :

Signature

Tampon

Adresse de réalisation des travaux : _____

* Seuls la catégorie de travaux et le coût total éligible indiqués par l'entreprise font foi.

CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt – « Formulaire type copropriétés-Factures » applicable aux offres de prêts émises entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2019

À faire remplir aux professionnels par le syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires

À remplir par les entreprises réalisant les travaux.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements, appareils, matériaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVU0903668A. Le présent formulaire mentionne, pour mémoire, les principaux critères de performance requis. Il est donc indispensable que l'entreprise vérifie si les équipements, appareils, matériaux concernés répondent complètement aux exigences fixées dans l'arrêté précité.

L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. Elle certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique, aux éventuels travaux additionnels et travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié.

Équipements de production d'eau chaude utilisant une source d'énergie renouvelable

Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = _____ € TTC (A remplir par le syndic)

A remplir par l'entreprise

Coût total des travaux pour l'ensemble de la copropriété, incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés *
= _____ € TTC

		Pour information, critères techniques associés * :	
<input type="checkbox"/> Installation de système(s) de production d'eau chaude sanitaire pouvant être associé à un système de production de chauffage solaire avec capteurs certifiés CSTBat ou SolarKeymark ou équivalent	Équipement(s) pour la fourniture d'eau chaude sanitaire seule ou associés à la production de chauffage (ex : chauffe-eau electrosolaire, chauffe-eau solaire optimisé gaz, etc).	Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau (%) =	≥ 65 si profil de soutirage M ≥ 75 si profil de soutirage L ≥ 80 si profil de soutirage XL ≥ 85 si profil de soutirage XXL Dans le cas d'une production de chauffage associée, doit également être vérifiée une efficacité énergétique saisonnière (%) =
	Dispositif(s) solaire(s) mis séparément sur le marché de type capteur solaire, ballon d'eau chaude solaire, boucle de captage, système tout solaire	Productivité de surface d'entrée du capteur ¹ (W/m²) = ...	≥ 600 si capteur solaire thermique à circulation de liquide ≥ 500 si capteur solaire thermique à air ≥ 500 si capteur solaire hybride thermique et électrique à circulation de liquide ≥ 250 si capteur solaire hybride thermique et électrique à air Le cas échéant pour un ballon d'eau chaude ≤ à 2000 litres, le coefficient S de pertes statiques du ballon d'eau chaude (W) = ...
<input type="checkbox"/> Pose de pompe(s) à chaleur dédiée(s) à la production d'eau chaude sanitaire ²	Efficacité énergétique (%) =		≥ 95 si profil de soutirage M
	Efficacité énergétique (%) =		≥ 100 si profil de soutirage L
	Efficacité énergétique (%) =		≥ 110 si profil de soutirage XL

Pose d'équipement(s) de fourniture d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie hydraulique

Les cas échéants, travaux additionnels finançables associés à cette action :

Travaux de calorifugeage de l'installation de production ou de distribution de chauffage ou d'eau chaude sanitaire de classe ≥ à 3

Appareils de régulation et de programmation du chauffage

Équipements d'individualisation des frais de chauffage ou d'eau chaude sanitaire

Nom du signataire : _____

Nom de l'entreprise : _____

N° SIRET : _____

Fait à _____ le _____ Nombre de factures jointes :

Signature

Tampon

Adresse de réalisation des travaux : _____

* Seuls la catégorie de travaux et le coût total éligible indiqués par l'entreprise font foi.

¹ Calculé avec un rayonnement G de 1000W/m²

² Également dénommée « chauffe-eau thermodynamique »



TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ÉLIGIBLES À L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO
ATTEINTE D'UNE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE GLOBALE MINIMALE, METROPOLE
« FORMULAIRE TYPE COPROPRIÉTÉS – FACTURE »
 APPLICABLE AUX OFFRES DE PRÊTS ÉMISES ENTRE LE 1^{ER} MARS ET LE 30 JUIN 2019

CADRE A – Données relatives à la copropriété, au(x) bâtiment(s) et aux travaux
À remplir par le syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires

Adresse de réalisation des travaux :

- Numéro(s) ou nom(s) du (des) bâtiment(s) concerné(s) par le prêt : _____
- N° _____ Voie _____
- Code postal _____ Ville _____

Copropriété :

- Nom de la copropriété : _____
- Nombre de bâtiments ayant fait l'objet de travaux financés par le prêt : _____
- Nature des parties ayant fait l'objet des travaux : parties communes
 parties privatives faisant l'objet de travaux d'intérêt collectif
- Date d'émission du projet de contrat de prêt : __ / __ / ____

Caractéristiques des travaux : Performance globale

Plafond réglementaire du montant de prêt au vu des caractéristiques des travaux renseignés

1) Nombre de logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt : = _____

2) Montant maximal de prêt au vu des caractéristiques des travaux renseignés en € = _____
Ce montant est égal à (30 000 €) x (1).

Montant total des travaux et frais éligibles

3) Montant total des travaux d'amélioration de la performance énergétique et des travaux induits indissociablement liés figurant dans le cadre B en € TTC = _____
Ce montant total est égal à la somme des coûts totaux correspondants (remplis par l'entreprise) figurant dans le cadre B.

4) Montant total des frais (étude, architecte, géomètre, assurance, maîtrise d'œuvre) en € TTC = _____

Montant total des travaux et frais éligibles revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt

5) Montant total des travaux d'amélioration de la performance énergétique et des travaux induits indissociablement liés figurant dans le cadre B et revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt en € TTC ... = _____
Ce montant est égal à la somme des coûts (remplis par le syndic) revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt figurant dans le cadre B.

6) Montant total des frais éligibles revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt en € TTC = _____

7) Montant total revenant aux logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt en € TTC = _____
 Ce montant est égal à (5) + (6).

Montant de prêt accordé

8) Montant total en € TTC des subventions reçues ou à recevoir revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt : subvention de l'Anah, subvention d'une collectivité, autre = _____
Ce montant peut être déduit ou non du montant à financer.

9) Montant de prêt accordé en € = _____

Demande accompagnée :

- d'une synthèse d'étude thermique ;
- de ___ factures pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique et travaux induits indissociablement liés distinguant le cas échéant les travaux non éligibles à l'éco-PTZ ;
- de ___ factures pour les frais.

Engagements du syndic représentant le syndicat des copropriétaires

Je soussigné,, agissant le cas échéant au nom de la société,
syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires susmentionné, emprunteur :

certifie sur l'honneur avoir informé l'ensemble des copropriétaires que la souscription de l'éco-prêt à taux zéro n'est possible que par des copropriétaires dont les logements :

- sont utilisés en tant que résidence principale ou destinés à l'être dans un délai de six mois à compter de la date de la déclaration de réalisation des travaux ;
- n'ont pas déjà fait l'objet d'un éco-prêt à taux zéro à titre individuel.

Je certifie sur l'honneur que, à ma connaissance, ces conditions sont respectées en ce qui concerne les copropriétaires participant au prêt ;

certifie sur l'honneur que, en vertu de l'article 26-4 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis, le montant de l'emprunt afférant à chacun des copropriétaires est inférieur ou égal à sa quote-part des dépenses éligibles à l'éco-prêt à taux zéro ;

certifie sur l'honneur que

- à ma connaissance, le(s) bâtiment(s) n'a(ont) bénéficié que d'un éco-prêt à taux zéro attribué au syndicat des copropriétaires ;
- les frais mentionnés dans le cadre A respectent les critères d'éligibilité de l'éco-prêt à taux zéro en vigueur à la date de l'émission du projet de contrat ;
- les montants des travaux d'amélioration de la performance énergétique, travaux induits et autres frais éligibles attestés par mes soins sont bien la quote-part des seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt.

certifie sur l'honneur que les travaux du présent formulaire ont été effectivement réalisés ;

reconnais avoir été informé des modalités de régularisation dans le cas où le syndicat des copropriétaires aurait bénéficié d'un éco-prêt d'un montant supérieur au montant auquel il avait droit ;

certifie que l'ensemble des renseignements du présent formulaire est exact.

Fait à _____ le _____

Signature ou visa et cachet

Date de remise __/__/____

(cachet de l'établissement)

CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt - « Formulaire type copropriétés – Factures » applicable aux offres de prêts émises entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2019

À faire remplir aux professionnels par le syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires
À remplir par les entreprises réalisant les travaux.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur qu'elle a pris connaissance de l'étude thermique et que les travaux visés par la présente attestation respectent les prescriptions de l'étude thermique pour atteindre la performance indiquée.

L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. Elle certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique et aux travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié.

<p>Nature de travaux :</p> <p>A remplir par le syndic Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = _____ € TTC*</p> <p>A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = _____ € TTC*</p> <p>Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° SIRET : _____</p> <p>Fait à _____ le _____</p> <p>Nombre de factures jointes : _____</p> <p>Signature _____ Tampon _____</p>	<p>Nature de travaux :</p> <p>A remplir par le syndic Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = _____ € TTC*</p> <p>A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = _____ € TTC*</p> <p>Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° SIRET : _____</p> <p>Fait à _____ le _____</p> <p>Nombre de factures jointes : _____</p> <p>Signature _____ Tampon _____</p>
<p>Nature de travaux :</p> <p>A remplir par le syndic Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = _____ € TTC*</p> <p>A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = _____ € TTC*</p> <p>Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° SIRET : _____</p> <p>Fait à _____ le _____</p> <p>Nombre de factures jointes : _____</p> <p>Signature _____ Tampon _____</p>	<p>Nature de travaux :</p> <p>A remplir par le syndic Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = _____ € TTC*</p> <p>A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = _____ € TTC*</p> <p>Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° SIRET : _____</p> <p>Fait à _____ le _____</p> <p>Nombre de factures jointes : _____</p> <p>Signature _____ Tampon _____</p>

Adresse de réalisation des travaux :

* Seul le coût total éligible indiqué par l'entreprise fait foi.

CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt - « Formulaire type copropriétés – Factures » applicable aux offres de prêts émises entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2019
À faire remplir aux professionnels par le syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires

À remplir par les entreprises réalisant les travaux.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur qu'elle a pris connaissance de l'étude thermique et que les travaux visés par la présente attestation respectent les prescriptions de l'étude thermique pour atteindre la performance indiquée.

L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. Elle certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique et aux travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié.

<p>Nature de travaux :</p> <p>A remplir par le syndic Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = _____ € TTC*</p> <p>A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = _____ € TTC*</p> <p>Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° SIRET : _____</p> <p>Fait à _____ le _____</p> <p>Nombre de factures jointes : _____</p> <p>Signature _____ Tampon _____</p>	<p>Nature de travaux :</p> <p>A remplir par le syndic Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = _____ € TTC*</p> <p>A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = _____ € TTC*</p> <p>Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° SIRET : _____</p> <p>Fait à _____ le _____</p> <p>Nombre de factures jointes : _____</p> <p>Signature _____ Tampon _____</p>
--	--

À remplir par le bureau d'étude thermique ayant réalisé le calcul

Zone climatique du bâtiment concerné par le prêt	<input type="checkbox"/> H1A <input type="checkbox"/> H1B <input type="checkbox"/> H1C <input type="checkbox"/> H2A <input type="checkbox"/> H2B <input type="checkbox"/> H2C <input type="checkbox"/> H2D <input type="checkbox"/> H3	Valeur du coefficient a ³ =
Altitude du bâtiment concerné par le prêt	<input type="checkbox"/> ≤ 400 m <input type="checkbox"/> 400 m < ≤ 800 m <input type="checkbox"/> > 800 m	Valeur du coefficient b ⁴ =
Consommation conventionnelle du bâtiment concerné par le prêt avant les travaux en énergie primaire, calculée avec la méthode TH-C-E ex		Cinitial = kWh/(m ² .an) d'énergie primaire
Consommation conventionnelle du bâtiment concerné par le prêt en énergie primaire, calculée avec la méthode TH-C-E ex	C = kWh/(m ² .an) d'énergie primaire	≤ 80 (a+b) = Si Cinitial < 180 (a+b) =
		≤ 150 (a+b) = Si Cinitial ≥ 180 (a+b) =

Je soussigné(e) : _____ certifie sur l'honneur, exactes les valeurs de consommation conventionnelle d'énergie indiquées ci-dessus, et que les travaux énumérés ci-dessus ont permis d'atteindre la performance indiquée qui respecte les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVU0903668A.

Nom de l'entreprise : _____ N° SIRET : _____

Fait à _____ le _____

Signature _____ Tampon _____

Adresse de réalisation des travaux : _____

*** Seul le coût total éligible indiqué par l'entreprise fait foi.**

³ La valeur du coefficient a est définie au 2° de l'article 2 de l'arrêté du 29 septembre 2009

⁴ La valeur du coefficient b est définie au 2° de l'article 2 de l'arrêté du 29 septembre 2009



TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ÉLIGIBLES À L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO,

METROPOLE ET DOM

« FORMULAIRE TYPE COPROPRIÉTÉS – FACTURES »

APPLICABLE AUX OFFRES DE PRÊTS ÉMISES ENTRE LE 1^{ER} MARS ET LE 30 JUIN 2019

CADRE A – Données relatives à la copropriété, au(x) bâtiment(s) et aux travaux
À remplir par le syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires

Adresse de réalisation des travaux :

Numéro(s) ou nom(s) du (des) bâtiment(s) concerné(s) par le prêt : _____
N° _____ Voie _____
Code postal _____ Ville _____

Copropriété :

Nom de la copropriété : _____

Nombre de bâtiments ayant fait l'objet de travaux financés par le prêt : _____

Nature des parties ayant fait l'objet des travaux : parties communes

parties privatives faisant l'objet de travaux d'intérêt collectif

Date d'émission du projet de contrat de prêt : __/__/____

Caractéristiques des travaux : Réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif ne consommant pas d'énergie

Plafond réglementaire du montant de prêt au vu des caractéristiques des travaux renseignés

- Nombre de logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt : = _____
- Montant maximal de prêt au vu des caractéristiques des travaux renseignés en €. = _____
Ce montant est égal à (10 000 €) x (1).

Montant total des travaux et frais éligibles

- Montant total des travaux de réhabilitation et des travaux induits indissociablement liés figurant dans le cadre B en € TTC = _____
Ce montant total est égal à la somme des coûts totaux correspondants (remplis par l'entreprise) figurant dans le cadre B.
- Montant total des frais (étude, architecte, géomètre, assurance, maîtrise d'œuvre) en € TTC = _____

Montant total des travaux et frais éligibles revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt

- Montant total des travaux de réhabilitation et des travaux induits indissociablement liés figurant dans le cadre B et revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt en € TTC = _____
Ce montant est égal au coût (rempli par le syndic) revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt figurant dans le cadre B.
- Montant total des frais éligibles revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt en € TTC = _____
- Montant total revenant aux logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt en € TTC = _____
Ce montant est égal à (5) + (6).

Montant de prêt accordé

- Montant total en € TTC des subventions reçues ou à recevoir revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt : subvention de l'Anah, subvention d'une collectivité, autre = _____
Ce montant peut être déduit ou non du montant à financer.
- Montant de prêt accordé en €. = _____

Demande accompagnée :

- de l'attestation de contrôle du Service Public d'Assainissement Non Collectif établissant la nécessité de travaux de réhabilitation;
- de ___ factures pour les travaux de réhabilitation et travaux induits indissociablement liés distinguant le cas échéant les travaux non éligibles à l'éco-PTZ ;
- de ___ factures pour les frais.

Engagements du syndic représentant le syndicat des copropriétaires

Je soussigné,, agissant le cas échéant au nom de la société,
syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires susmentionné, emprunteur :

certifie sur l'honneur avoir informé l'ensemble des copropriétaires que la souscription de l'éco-prêt à taux zéro n'est possible que par des copropriétaires dont les logements :
sont utilisés en tant que résidence principale ou destinés à l'être dans un délai de six mois à compter de la date de la déclaration de réalisation des travaux ;
n'ont pas déjà fait l'objet d'un éco-prêt à taux zéro à titre individuel.

Je certifie sur l'honneur que, à ma connaissance, ces conditions sont respectées en ce qui concerne les copropriétaires participant au prêt ;

précise que les travaux ont été réalisés conformément à la (aux) présente(s) facture(s) et aux prescriptions techniques définies en application de l'article R.2224-17 du Code général des collectivités territoriales ;

certifie sur l'honneur que, en vertu de l'article 26-4 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis, le montant de l'emprunt afférant à chacun des copropriétaires est inférieur ou égal à sa quote-part des dépenses éligibles à l'éco-prêt à taux zéro ;

certifie sur l'honneur que
à ma connaissance, le(s) bâtiment(s) ne bénéficie(nt) que d'un éco-prêt à taux zéro attribué au syndicat des copropriétaires ;
les frais mentionnés dans le cadre A respectent les critères d'éligibilité de l'éco-prêt à taux zéro en vigueur à la date de l'émission du projet de contrat ;
les montants des travaux d'amélioration de la performance énergétique, travaux induits et autres frais éligibles attestés par mes soins sont bien la quote-part des seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt.

certifie sur l'honneur que les travaux du présent formulaire ont été effectivement réalisés ;

reconnais avoir été informé des modalités de régularisation dans le cas où le syndicat des copropriétaires aurait bénéficié d'un éco-prêt d'un montant supérieur au montant auquel il avait droit ;

certifie que l'ensemble des renseignements du présent formulaire est exact.

Fait à _____ le _____

Signature ou visa et cachet

Date de remise __ / __ / ____

(cachet de l'établissement)

CADRE B – Éligibilité des travaux de réhabilitation des dispositifs d'assainissements non collectif ne consommant pas d'énergie au prêt – « Formulaire type copropriétés – Factures » applicable aux offres de prêts émises entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2019

À faire remplir aux professionnels et services par le syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires

À remplir par les entreprises réalisant les travaux.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les travaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVU0903668A, et que le dispositif ne consomme pas d'énergie.

L'entreprise certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif et aux travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié.

Nature des travaux (un parmi la liste suivante)

- fosse et tranchées d'épandage
- fosse et lit d'épandage à faible profondeur
- fosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de sable
- fosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe
- fosse et lit filtrant drainé à flux horizontal
- fosse et lit filtrant vertical non drainé
- fosse et terre d'infiltration
- fosse et dispositifs agréés

A remplir par l'entreprise :

Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété, incluant les éventuels travaux induits associés* = _____ € TTC

Nom du signataire : _____

Nom de l'entreprise : _____

N° SIRET : _____

Fait à _____ le _____ Nombre de factures jointes :

Signature

Tampon

A remplir par le syndic :

Coût total des travaux, y compris le cas échéant des travaux induits indissociablement liés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = _____ en € TTC

* Le coût total éligible s'apprécie en excluant la pompe de relevage, ou tout autre dispositif consommant de l'énergie le cas échéant.

À remplir par le service public d'assainissement non collectif ou délégataire lors du contrôle du projet du dispositif d'assainissement

Je soussigné(e) : _____

technicien SPANC de la Collectivité ou par délégation de la société : _____

atteste la conformité des travaux réalisés par rapport au projet et à la réglementation, et certifie que la facture est conforme aux travaux contrôlés.

Fait à _____ le _____

Signature

Tampon

Adresse de réalisation des travaux : _____

